



Petits gestes grands effets

HABITUDES Le tri des déchets au quotidien, c'est la « positive attitude » qui permet d'économiser les matières premières et les ressources naturelles.

Sur le territoire du Grand Lyon, chaque habitant jette chaque jour près de 1,2 kilo de déchets. 56 000 tonnes d'ordures ont ainsi été collectées par la Communauté urbaine en 2006. Mais ensuite, que deviennent-elles ? Les ordures ménagères non recyclables des poubelles grises, tels que les papiers d'emballages souillés ou les résidus de « ménage », comme les balayures, sont acheminées vers les centres de valorisation énergétique de Rillieux-la-Pape et de Gerland.

Là, elles sont valorisées sous forme d'électricité et de chauffage urbain.

Quant aux déchets recyclables placés dans les bacs verts, ils sont triés par matière dans l'un des quatre centres de l'agglomération en vue d'être transformés : 38 000 tonnes ont été recyclées en 2006. Le verre, dont 21 000 tonnes collectées l'an dernier, est également valorisé, nettoyé, broyé, fondu dans un four et réutilisé pour la fabrication de nouveaux objets. ■

21 000 tonnes de verre ont été collectées en 2006.



Et mon vieux frigo ?

Depuis le 15 novembre 2006, les fabricants sont obligés, via une nouvelle éco-taxe, de financer la collecte, le traitement et l'élimination des « déchets d'équipement électriques et électroniques » : appareils électroménagers, informatiques ou de téléphonie, tels que réfrigérateurs, lave-linge ou écrans d'ordinateur...

Le principe affiché est celui du « 1 pour 1 » : pour un équipement acheté, le magasin est tenu de vous débarrasser de l'ancien. Cependant, si vous ne réalisez pas un nouvel achat, les déchèteries du Grand Lyon continuent d'assurer la collecte des déchets électroniques. Ceux qui restent en état de fonctionnement pourront peut-être profiter à quelqu'un par le biais des « recycleries ».

1/60 000
1 déchèterie pour 60 000 habitants, c'est l'objectif visé à horizon 2010 avec 20 équipements au total. Pour l'heure, 15 déchèteries fonctionnent sur le territoire.



Usines propres

Depuis fin 2005, avec 55 millions d'euros investis, les deux centres de valorisation énergétique du Grand Lyon situés à Rillieux-la-Pape et Lyon-Gerland sont aujourd'hui aux normes européennes et nationales en matière de réduction des émissions polluantes.

Le saviez-vous ?

Le centre de tri de Rillieux-la-Pape dispose d'un circuit pédagogique, accessible dès l'âge de 5 ans pour comprendre le cycle de vie des déchets et la nécessité de mieux les trier. Vous souhaitez visiter cet équipement : 04 37 85 06 55.



Quoi de neuf ?

DÉCHETS Les quantités collectées augmentent et le taux de tri s'améliore. Bref, les habitudes des Grands-Lyonnais changent, tandis que le réseau des déchèteries communautaires évolue.



Le fonctionnement des déchèteries s'adapte au rythme de vie des habitants.

La répartition des déchèteries sur le territoire du Grand Lyon s'améliore. Elles sont au nombre de quinze depuis l'ouverture de celle de Francheville-Sainte-Foy-lès-Lyon, le 13 novembre 2006. Autant d'établissements dont les portes, pour mieux s'adapter au rythme de vie, restent ouvertes le dimanche matin depuis juin 2005 (*).

Un palier supplémentaire a également été franchi avec la prise en charge des déchets dangereux des ménages. Nocifs pour l'environnement et pour la santé humaine lorsqu'ils sont déversés

en pleine nature, les produits de nettoyage ou de bricolage comme les peintures, vernis ou colles, les solvants, les produits phytosanitaires de jardinage, les huiles de vidanges ou de batteries peuvent désormais être déposés dans toutes les déchèteries (**). Là où, auparavant, il fallait conserver les indésirables, encombrant les caves et garages, jusqu'au passage de la « benne » mensuelle.

L'effort du Grand Lyon porte ses fruits : la quantité de déchets dangereux des ménages (hors batteries, piles et huiles) récupérée en 2006 est quatre fois

supérieure à celle collectée avec le système mobile en 2004 : elle a évolué de 131 à 500 tonnes. ■

(*) à l'exception de Villeurbanne Nord
(**) à l'exception de celle de Saint-Priest.

32 %

Le taux de refus de tri dans l'agglomération en 2006. Ce taux est tombé de 47 % en 2003 à 33,44 % en 2005. Pour 2007, l'objectif est de passer sous la barre des 20 %.

Pas perdu pour tout le monde

Que sont les « recycleries » ? Ce vocable désigne un système plus vraiment nouveau depuis l'abbé Pierre et les communautés d'Emmaüs, mais franchement solidaire. En vertu d'une convention établie avec le Grand Lyon en juin 2006, les structures caritatives telles que l'Armée du Salut et le foyer Notre Dame des Sans Abris peuvent récupérer les objets qui les intéressent dans les déchèteries communautaires de Villeurbanne Sud et Lyon 9^e en vue de les recycler ou de les réutiliser. Le bénéfice est social mais aussi économique. Chaque tonne ainsi détournée de l'enfouissement ou de l'incinération permet d'économiser environ 100 euros.

Le tri, le dimanche aussi !

Trier à la maison, c'est bien mais en faire un réflexe en toutes circonstances, c'est encore mieux ! Après le Grand Parc de Miribel-Jonage, l'emblématique parc de la Tête d'or expérimente le tri sélectif. Objectif : sensibiliser les citoyens à ce geste, y compris en dehors de leur domicile. Depuis novembre 2006, il est équipé de vingt-cinq poubelles à double réceptacle : un pour les déchets traditionnels, l'autre pour les déchets recyclables. Ces nouvelles corbeilles pourraient être généralisées à tous les parcs et jardins de la ville.

Malin

Le vert a la cote, mais nul besoin d'être un féru de cultures bio pour arborer le dernier accessoire de bon ton dans son jardin : le composteur, qui permet de transformer les déchets organiques en compost. Le Grand Lyon accorde une aide financière aux foyers souhaitant acquérir leur propre matériel. Bilan : 4 000 composteurs individuels installés depuis 2004 dans quinze communes test.



Question à...



Jean-Luc Da Passano

Vice-président du Grand Lyon délégué à la Collecte, au traitement et à la valorisation des déchets ménagers.

Quel bilan tirez-vous des évolutions constatées dans la collecte et le tri des déchets ?

► Les Grands-Lyonnais sont incontestablement en progrès. En 2002, le Grand Lyon a été la première agglomération française à finaliser son système de collecte sélective, en l'étendant à l'ensemble des communes. 2003 fut une année catastrophique avec un taux de refus de tri important mais, très vite, les différentes campagnes de communication et nos actions de sensibilisation ont permis d'améliorer les pratiques. Aujourd'hui, les choses vont mieux ; notre objectif de tomber à un maximum de 20 % de refus de tri est complètement réalisable.

Quelles actions envisager pour améliorer la participation des citoyens ?

► L'un des éléments majeurs est la communication et la pédagogie. En fait, les gens sont tous d'accord pour appliquer les thèses du développement durable. Ils sont conscients que nous prélevons trop de matières premières et que nous polluons beaucoup mais, de l'acceptation collective à l'action individuelle, il y a un fossé. Or les petits gestes individuels et quotidiens sont fondamentaux. Ne soyons pas spectateurs mais acteurs de notre environnement ! Des actions sont en cours dans les zones d'habitat collectif. Nous travaillons pour perfectionner l'accessibilité, la sécurité et la commodité des locaux où sont stockés les bacs et nous échangeons avec les gardiens d'immeubles pour améliorer leur connaissance du système. ◀◀